Le CSA procède au lancement de l'appel aux candidatures pour la télévision numérique terrestre

Le 24 juillet, Dominique Baudis a lancé l'appel aux candidatures pour la TNT. Selon le calendrier établi par le CSA, le Conseil présélectionnera les dossiers d'ici à la fin du premier trimestre 2002, puis délivrera les autorisations d'émettre de façon à ce que les nouveaux programmes puissent débuter à Noël ; trente-trois chaînes verront alors le jour. Les autorisations d'émettre seront délivrées pour une durée de dix ans, susceptibles d'être reconduites, hors appel à candidature, une seule fois, pour une période maximale de cinq ans.